

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Sécurité et prévention des risques professionnels

Université de Reims Champagne-Ardenne
(URCA)

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences, technologies, ingénierie

Établissement déposant : Université de Reims Champagne-Ardenne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Sécurité et prévention des risques professionnels* est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences exactes et naturelles de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA), en partenariat avec le lycée polyvalent Georges Brière. L'objectif principal est de former des professionnels de la gestion des risques dans le domaine de la santé et sécurité au travail, de la qualité et de l'environnement. L'insertion professionnelle directe et rapide est donc un objectif majeur. Cette formation permet à des étudiants de niveau bac+2, venant d'horizons très différents, d'acquérir une double compétence leur permettant une meilleure insertion professionnelle. Elle s'articule autour de cours théoriques, de projets tuteurés et de stages en entreprise. La possibilité de suivre cette licence professionnelle en alternance par apprentissage est l'une de ses spécificités. Les enseignements sont dispensés en mode présentiel. Cette formation travaille en collaboration avec les partenaires industriels locaux comme en témoignent ses nombreux partenariats formalisés par des conventions.

Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs scientifiques et professionnels et les différents débouchés de la licence professionnelle (LP) <i>Sécurité et prévention des risques professionnels</i> (SPRP) sont clairs et très didactiques. La formation vise à former des professionnels de la gestion des risques dans le domaine de la santé et sécurité au travail, de la qualité et de l'environnement. L'insertion professionnelle directe des étudiants dans le monde de l'entreprise est donc l'un des objectifs principaux. Cette formation permet à des étudiants de niveau bac+2 venant d'horizons très différents d'acquérir une double compétence leur permettant une insertion professionnelle plus rapide. Les connaissances et les compétences que le futur professionnel acquiert sont définies méticuleusement et les débouchés visés sont en parfaite adéquation avec la formation initiale proposée. Il est important de noter que la poursuite d'études n'est pas une finalité de la formation.</p>
Organisation
<p>La LP SPRP est dispensée au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences exactes et naturelles (SEN). Elle forme chaque année environ 25 étudiants dont 60 % en alternance, 35 % en formation initiale et 5 % en formation continue. La structure de la formation est clairement exposée. Elle repose sur un tronc commun unique composé de huit unités d'enseignement (UE) et est organisée sur deux semestres. Elle comprend un dosage équilibré entre des cours théoriques, des stages et des projets d'étudiants. Le volume global horaire (410 heures) est cohérent avec les objectifs visés.</p> <p>La formation n'est pas cohabilitée et il n'y a pas de mutualisation d'enseignements ou de moyens malgré l'existence de formations dans le même domaine au sein de l'établissement. En effet, l'Université de Reims Champagne-Ardenne</p>

<p>dispose de trois formations dans le domaine de la qualité, sécurité et environnement ; un diplôme universitaire de technologie (DUT), un master et la licence professionnelle SPRP. Cette couverture importante du domaine permet d'établir des interactions avec les équipes pédagogiques.</p> <p>La formation a une convention de partenariat avec le lycée polyvalent Georges Brière qui porte sur la mise à disposition de moyens logistiques et pédagogiques. Un enseignant du lycée intervient dans la formation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>L'URCA dispose de trois formations dans le domaine de la qualité, sécurité et prévention dont deux au niveau de l'UFR SEN : la LP SPRP et le master <i>Sécurité, hygiène et environnement</i>. La LP SPRP est bien insérée dans cette offre de formation. Elle complète le DUT, sans que les étudiants de la LP ne poursuivent systématiquement en master.</p> <p>Au niveau régional (le Grand-Est), on peut dénombrer quatre formations de licence professionnelle dont les thématiques sont assez proches.</p> <p>Le taux d'insertion professionnelle élevé (supérieur à 85 % voire 100 %) indique qu'il n'y pas de concurrence dans le recrutement des étudiants en fin de parcours, ni avec les autres LP de la région.</p> <p>L'environnement économique de la région est très riche. De nombreux partenariats, formalisés par des conventions, existent. Compte tenu du type de formation, les liens avec le domaine de la recherche sont naturellement plus ténus.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'UFR SEN pilote et gère seule la mention de LP SPRP. L'équipe pédagogique est diversifiée, équilibrée et d'une grande richesse. Il est important de noter que plus de 25 % du volume global d'enseignement sont assurés par des intervenants professionnels. On peut louer la qualité, la compétence et les responsabilités de ces intervenants. Le volume horaire qu'ils dispensent, certes faible pour certains, est en adéquation avec les objectifs visés par la formation. Les enseignements effectués sont parfaitement dans le cœur de métier.</p> <p>Les modalités de réunion de l'équipe pédagogique sont parfaitement renseignées. L'équipe pédagogique est régulièrement convoquée à des moments clés de l'année universitaire (réunion de rentrée, jurys, conseil de perfectionnement).</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs, très clairement présentés dans le rapport, mettent en évidence une moyenne de 25 étudiants par an. Ce nombre est parfaitement cohérent avec la nature de la formation. La sélection conduit à un taux d'admission de l'ordre de 30 à 40 %. Le recrutement se fait au niveau local et national. L'origine des étudiants est peu diversifiée. En effet, ils proviennent quasi-exclusivement de DUT et/ou de BTS (brevet de technicien supérieur).</p> <p>Le taux d'insertion professionnelle à six mois est bon (autour de 70 % en moyenne). Les données statistiques témoignent en outre d'un taux d'insertion professionnelle à 30 mois de l'ordre de 85 %. Il est à noter positivement que la majorité des étudiants décroche un contrat à durée indéterminée avec un niveau de responsabilité conforme au diplôme délivré. Par ailleurs, la nature des emplois occupés est clairement dans la cible visée par la formation. En revanche, les poursuites d'études sont relativement importantes pour une licence professionnelle (autour de 20 %).</p>
Place de la recherche
<p>La recherche occupe une place relativement modeste. Les liens avec la recherche se font principalement par le biais de projets et/ou stages en lien avec des activités de recherche. Cette situation ne paraît pas « pénalisante » compte tenu de la nature même de la formation.</p>
Place de la professionnalisation
<p>Le dossier et la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) montrent que la professionnalisation occupe une place centrale dans la formation. A ce titre, les chiffres d'insertion témoignent que la licence professionnelle SPRP répond totalement aux attentes des entreprises.</p> <p>Les objectifs en termes de compétences professionnelles sont clairs et décrits de manière exhaustive. La formation proposée met un accent fort sur le savoir-faire. Les compétences acquises, les types d'emploi accessibles, les fiches du Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME) sont décrits de manière exhaustive et claire dans la fiche RNCP. Cependant, la formation ne délivre pas de certificat professionnel.</p> <p>Par ailleurs, le projet tuteuré est réalisé en entreprise, y compris pour les étudiants en formation initiale, ce qui leur permet d'être très tôt dans le cursus au contact de l'entreprise.</p>

Place des projets et des stages
<p>Les projets et les stages occupent une place importante dans la licence professionnelle SPRP et constituent deux UE distinctes. La part (en volume horaire) et l'évaluation (35 % de la notation globale) qu'ils occupent dans la formation en témoignent. Le projet représente plus du quart de la formation en volume horaire. La formation bénéficie d'un flot régulier de propositions de stages du fait de liens forts avec les entreprises. Ces liens sont assurés et pérennisés par un réseau d'anciens étudiants, des réseaux sociaux et lors de rencontres organisées avec les entreprises. Le projet tuteuré est systématiquement réalisé en entreprise. L'équipe pédagogique, fortement impliquée, assure un suivi sérieux des stages.</p>
Place de l'international
<p>La formation licence professionnelle SPRP n'est clairement pas ouverte à l'international. Du fait de sa spécificité, le diplôme n'a pas vocation à l'insertion professionnelle à l'étranger. L'enseignement est réalisé en français et la part de l'enseignement d'une langue étrangère est très moyenne (26 heures). Elle mériterait d'être augmentée car l'usage de l'anglais est très fréquent sur les grands projets où la présence de préventeurs est obligatoire. La formation n'a jamais accueilli d'étudiants internationaux et les stages se déroulent exclusivement en France.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Le recrutement se fait sur dossier suivi d'un entretien poussé avec un jury d'admission. Le taux de sélection moyen est de 40 %. Le taux d'abandon est très faible (inférieur à 5 %) et le taux de réussite important (supérieur à 95 % sauf en 2014-2015). Ces chiffres témoignent de l'efficacité du dispositif mis en place. On ne connaît cependant pas avec précision la formation d'origine des postulants. La formation n'attire pas beaucoup d'étudiants de deuxième année de licence générale (L2). Il n'existe pas de passerelles ni de dispositifs spécifiques d'aide à la réussite. Cependant, le suivi et la détection des étudiants en difficulté se font tout au long de l'année et plus particulièrement aux points d'étape (jury ou soutenance).</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>L'enseignement est totalement réalisé en présentiel. Il est à noter que les alternants disposent d'un livret électronique qui permet un partage d'informations plus efficace entre les employeurs et les enseignants. Un dispositif d'aménagement est mis en place pour les étudiants ayant des contraintes particulières (sportifs, salariés). Par ailleurs, une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE) a été mise en place ainsi qu'une structure pour assurer la gestion administrative des dossiers et l'orientation des étudiants. Le numérique occupe une place importante dans la formation et la pédagogie (supports de cours, ressources électroniques, bases de données, plateformes collaboratives, <i>etc.</i>) mais aucune partie de la formation ne se fait en non-présentiel.</p>
Evaluation des étudiants
<p>De manière assez classique, le jury d'examen, défini par le président de l'Université, délivre le diplôme et les mentions. Les étudiants sont évalués par unité d'enseignement. La correspondance entre les unités d'enseignement et le nombre de crédits ECTS (système européen de transfert et d'accumulation de crédits) est bien renseignée dans le dossier. Cependant, les modalités de délivrance du diplôme et les éventuelles règles de compensation ne sont pas clairement indiquées.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>L'acquisition des compétences est appréciée et évaluée à partir des notes obtenues lors du contrôle continu. Il semble donc y avoir une confusion entre acquisition des connaissances et des compétences. Pour les alternants, un suivi tout au long de l'année se fait par l'intermédiaire du livret électronique. Cependant, il n'existe pas d'outil de suivi des compétences (portefeuille des compétences par exemple) pour les autres étudiants. La soutenance des projets tuteurés et le suivi des stages sont des outils efficaces d'évaluation des compétences acquises. Les compétences attendues sont conformes à la fiche RNCP. Le supplément au diplôme est joint en annexe.</p>

Suivi des diplômés

De nombreuses actions intéressantes sont mises en place pour le suivi des diplômés. D'une part, l'Observatoire du suivi, de l'insertion professionnelle et de l'évaluation (OSIPE) assure un suivi des étudiants depuis leur entrée à l'URCA jusqu'à leur insertion professionnelle. D'autre part, des enquêtes internes via *Google Forms* sont réalisées afin d'affiner les informations sur le devenir des jeunes diplômés. Enfin, le Centre de formation des apprentis (CFA) du supérieur permet un suivi des diplômés alternants. Le taux de réponse aux enquêtes d'insertion est bon (supérieur à 70 %).

Le dossier présente de façon détaillée les résultats, ce qui permet d'avoir une bonne vision du devenir des étudiants et ainsi de mesurer la pertinence du pilotage de la formation.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le fonctionnement et le rôle du conseil de perfectionnement sont clairement décrits et précisés. Un compte-rendu méticuleux de ce conseil est rédigé et envoyé à l'ensemble des membres invités.

Par ailleurs, une procédure d'autoévaluation est mise en place. Les enseignements sont évalués chaque année par les étudiants via un formulaire Web.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Nombreux partenariats avec des entreprises.
- Formation qui répond à un fort besoin des industries.
- Un bon taux d'insertion professionnelle.
- Une équipe pédagogique impliquée dans le suivi de ses étudiants.

Points faibles :

- Taux de poursuite d'études à surveiller car relativement important pour une licence professionnelle.
- Place réduite de l'enseignement des langues.
- La formation ne délivre pas de certifications professionnelles (relatif à la qualité par exemple).

Avis global et recommandations :

La licence professionnelle *Sécurité et prévention des risques professionnels* est orientée vers la professionnalisation. Elle répond à un besoin fort du monde économique comme en témoigne le taux d'insertion professionnelle à six mois. L'équipe pédagogique est de très bonne qualité, diversifiée, et fortement impliquée dans le devenir des étudiants. Les pistes d'amélioration concernent :

- le taux de poursuite d'études qui est relativement élevé pour une licence professionnelle,
- l'enseignement des langues (et plus particulièrement le volume horaire de l'anglais).

Observations de l'établissement

Reims, le 22 mars 2017

N/Réf. : /2017/MH/DEVU

Affaire suivie par Mme Mélanie HOFFERT

**Le Président de l'Université de Reims
Champagne-Ardenne**

À

Monsieur Michel COSNARD
Président du Hcéres

Objet : Retour sur le rapport d'évaluation de la licence professionnelle *Sécurité et prévention des risques professionnels*

Monsieur le Président,

L'Université de Reims Champagne-Ardenne tient à remercier l'ensemble des personnels du Hcéres, ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations. Les remarques et recommandations qui ont été faites nous seront très utiles pour finaliser notre nouvelle offre de formation.

Le responsable de la formation n'a pas formulé de réponse à l'évaluation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Guillaume GELLE